

Réf: Dossier 191720

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ST HONORE » en abrégé « SCI STH »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE,
LOT 405, ILOT 175 J, TF 58.737, Lot 405, Ilot 175 J

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/01/ 2023 reçus par Me AYENA BENE-HOANE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/02/ 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ST HONORE » en abrégé « SCI STH »

Objet: La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- l'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis,
- la construction sur ces terrains de logements et autres bâtiments,
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'entretien de tous biens immobiliers,
- la gérance l'administration de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers,
- Toutes activités d'hôtellerie en général, notamment l'hébergement, la résidence ;
- La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,
- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE,

LOT 405, ILOT 175 J, TF 58.737, Lot 405, Ilot 175 J

Dirigeant(s) Mme TETE CHYNTHIA MANIE KOKOWE
(ADMINISTRATEUR), M TETE JOHN STEPHANE MENSAN
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00030 du 02/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°18193/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

